



---

**Objet :** Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 09/10/07 en la salle de l'Administration communale de Berloz

---

<b>Date</b>	09 octobre 2007
-------------	-----------------

**Copie à :**

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal.
- la FRW.
- les participants

**Présents :**

*Pour la Présidence de la CLDR :* Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul

*Participants :*

Jacques Bertho, Yves Degueldre, Michael Deprez, Viviane Es, Véronique Hans, Alain Happaerts, Yves Legros, Michel Zwaenepoel, Caudron Françoise, Lenart Françoise, Jeanne Paul, Joris Pierre, Moureau Béatrice, Stainier Pierre, Burton Jeanne-Marie, Zwaenepoel Jean, Steffens Geneviève, Huens Arnold

*Pour l'ADL de Berloz :* Benoît Degrange

*Pour Tr@me :* Cécile Schalenbourg et Emilie Bievez

*Pour la FRW :* Jocelyne Van Lierde et Vincent Legrand

**Excusés :**

Robert Nahon, Falin François, Pierre De Smedt

<b>I. Accueil et approbation du compte rendu</b>
--

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 25/09/07 est approuvé.

<b>II. Avis de la CLDR sur la priorisation d'un projet</b>
--

Il s'agit de la fiche projet qui porte sur « l'aménagement et la mise en œuvre d'une maison multi-services » à Berloz.

Rappel du contexte : la banque Dexia a fermé l'agence de Berloz et le bâtiment est inoccupé. Lors des consultations de la population et des groupes de travail mis en place dans le cadre de l'opération de développement rural, la possibilité d'en faire une maison multi-services, une maison de village voire une maison rurale a été largement évoquée. Lors de la dernière CLDR, la fiche acquisition et aménagement de la banque Dexia a été confirmée et travaillée.

## Développement rural - Berloz

Des activités telles que la bibliothèque en lien éventuel avec l'espace public numérique, le bureau de l'ADL pourraient côtoyer l'associatif local.

Aujourd'hui, Dexia met en vente ce bâtiment. La Commune ayant marqué son intérêt pour celui-ci, Dexia demande la position de la Commune quant au rachat du bâtiment. Lors du Conseil communal, le Bourgmestre a proposé que la CLDR se positionne pour donner la priorité à l'acquisition de ce bâtiment.

La Commune se propose de négocier avec Dexia pour louer la maison jusqu'à l'obtention d'une convention en développement rural pour l'achat du bien avec une clause suspensive liée à l'octroi d'une subvention.

Avis des membres quant à la priorisation du projet qui serait donc en lot 1, fiche n° 1 soit la 1<sup>ère</sup> demande de convention dès l'approbation du PCDR par la CRAT et par le gouvernement de la Région wallonne :

Réactions plutôt négatives	Réactions plutôt positives
L'introduction de cette fiche en priorité 1 risque de bloquer les autres projets pour un certain temps	Il faut dépasser l'esprit de clocher et saisir l'opportunité que représente Dexia
Il est préférable d'investir dans d'autres projets, là où la Commune est propriétaire	L'occupation des lieux durant la location permettra de se rendre compte des besoins et aménagements nécessaires
Les habitants de Corswarem et de Rosoux vont se sentir lésés : tout se passe encore à Berloz	Il s'agit d'être équitable entre les villages. Mais le bâtiment Dexia est exploitable rapidement ; ce qui n'est pas le cas des autres projets d'aménagement de lieux de rencontre
Rosoux et Crenwick sont les « laisser pour compte » depuis de nombreuses années ; c'est la débrouille pour l'organisation de manifestations	Si le bâtiment est occupé, la population verra un effet rapide de l'ODR
En terme d'image, l'ancienne école primaire de Rosoux mérite une attention toute particulière	Le bâtiment convient bien par rapport à l'utilisation que l'on veut en faire
Il manque de services et de commerces sur le territoire communal ; il est dommage de ne pas consacrer ce bâtiment à ce genre d'activités	

La tendance qui se dégage de l'assemblée est plutôt favorable et va dans le sens de saisir l'opportunité que représente le bâtiment pour la Commune.

Ces avis seront transmis au Collège pour être rediscutés lors du prochain Conseil communal.

### III. Fiches-projets : mode d'emploi

Dix-huit fiches projets ont été remises aux participants lors de la séance du 25/09. Tout participant était invité à envoyer ses commentaires sur l'une ou l'autre fiche soit par e-mail à Cécile Schalembourg (c.schalembourg@skynet.be), soit par écrit à Benoît

Degrange (ADL). Il est encore temps de le faire. Rappel : pour chaque fiche, il s'agit de mentionner :

- la référence du projet
- la version de la fiche commentée
- le n° du paragraphe sur lequel porte le commentaire

8 nouvelles fiches sont à emporter dont 6 travaillées en séance.

Remarque : la fiche « aménagement de la place du Brouck » porte le n°58 et non le 60.

#### IV. Fiches-projets : travail en sous-groupe

Trois sous-groupes sont constitués afin de travailler sur 6 fiches projets :

- **Sous-groupe 1** : fiche 57 : aménagement de la place de l'église à Rosoux et fiche 7 : création d'une école de devoirs
- **Sous-groupe 2** : fiche 15 : incitants financiers spécifiques au niveau communal en faveur des énergies renouvelables et fiche 58 : aménagement de la place dite « du Brouck »
- **Sous-groupe 3** : fiche 18 : mise en place d'une coopérative pour financer le projet « éoliennes » et fiche 60 : aménagement de la place de l'église à Corswarem

Afin de mener au mieux la réflexion, chaque sous-groupe se posera les questions suivantes :

Quels sont les enjeux que ce projet représente ?

Quelles sont les fonctions que le projet doit rencontrer ?

Quelles sont les conditions de mise en œuvre ?

Quelles idées d'aménagement ?

##### Sous-groupe 1 :

-Fiche n° 57 : aménagement de la place de l'église à Rosoux :

##### Enjeux :

- Sécurité des usagers (faibles) : endroit très dangereux tant par la densité du trafic (entrée de la rue de Lismonde) que par la vitesse excessive (habitants et visiteurs).
- Définir le périmètre d'action : église, rampe, partie de la voirie.
- Véritable lieu de rencontre à préserver. Une vie sociale s'articule autour de la place
- Et cependant, peu de représentation d'un cœur de village. Proposition de nommer l'endroit : « place des marronniers » (ceux-ci ont-ils une histoire ?)

Fonctions :

- Utilisation actuelle: plaine de jeux, endroit de commémoration, parking, de pétanque
- Garder un caractère convivial pour rassembler les habitants de la rue et du village
- Présence : surtout les jeunes et les enfants

Conditions :

- Eléments à conserver : les arbres notamment les marronniers
- Cohérence dans le choix des matériaux, sobriété
- Peu de possibilité d'aménagement vu le potentiel « sol »

Idées d'aménagement :

- Mettre en valeur l'église et le presbytère (beau point de vue) ainsi que le mur du château en préservant le côté convivial de la place
- Espace restreint, à la forme peu définie
- Mur gris très laid, intérêt de faire participer les enfants à la mise en valeur étant donné qu'il s'agit d'un espace qu'ils utilisent
- Garder l'aspect naturel du lieu : cailloux et plantations
- Installer un chalet en bois (genre car-port) qui s'intègre dans le paysage
- Aménagements au sol : montrer que l'on entre dans une zone « place publique »
- Sécurité routière : casse vitesse, barrières de couleur
- Poteau électrique : réfléchir pour le rendre moins visible

Réactions :

-Etre attentif à ne pas mettre en place des aménagements « concurrents » : espace devant l'ancienne école primaire de Rosoux et cette place.

Pour ce qui concerne la place de l'église : aménagement qui allie l'amélioration du cadre de vie et la sécurité routière sans trop d'intervention.

Pour ces 2 fiches, il s'agira de réfléchir sur la manière de mettre du lien entre les 2 sites.

**-Fiche 7 : création d'une école de devoirs :**

Enjeux :

- Etablir un projet pédagogique qui prend en compte : l'intégration de l'enfant, le soutien parental, la promotion culturelle et sociale de l'enfant
- Projet costaud...

Fonctions :

- Lieu d'apprentissages et pas une garderie
- Etre vigilant à ne pas en faire un lieu de marginalisation : enfants défavorisés, en difficultés
- Ouverture à TOUS les enfants
- Lieu de solidarité : parrainage, tutorat des plus « forts » qui seconderont les plus « faibles », les plus âgés encadrent les plus jeunes

Conditions :

- Création d'un groupe de travail : représentants de la commune, des bénévoles, du corps enseignant
- Définir un projet pédagogique
- Identifier les activités menées actuellement sur Berloz, partir de ce qui existe
- Encadrement par un animateur qualifié
- Déterminer le rôle de chaque partenaire : enseignants, parents, bénévoles,...
- Mettre à disposition un local
- Effectuer préalablement une analyse des demandes et besoins
- La taille de Berloz amène la question de la viabilité d'un tel projet ? Envisager dans une approche transcommunale ? Se renseigner auprès de l'ADL qui a un projet de transcommunalité avec les communes de Geer, Faimies et Donceel. Quid de la logistique et des transports ?
- Visiter des projets similaires (Liège) vu le manque d'infos
- Ne pas confondre avec l'accueil extra scolaire qui est déjà organisé à l'école communale de Berloz

**Sous groupe 2 :**

**-Fiche 58 : aménagement de la place dite du Brouck :**

Enjeux :

- Maintenir la convivialité : quartier animé
- Forte présence du club cycliste
- Améliorer le cadre de vie par de la verdurisation tout en se gardant la possibilité d'installer un chapiteau pour les activités
- Le carrefour constitue le cœur du Brouck (et pas la place)

Fonctions :

- Courses cyclistes via la situation du local du Sprinter club
- Barbecue de quartier qui rassemble 110 personnes sur les 140 que compte le quartier
- Cérémonies à la chapelle

Idées d'aménagement :

- Profiter de la zone actuelle en améliorant l'esthétique par des plantations tout en maintenant la polyvalence du lieu
- Présence d'une maison fortement délabrée à proximité de la chapelle. Si un jour le terrain devenait communal , il y aurait alors un intérêt pour un véritable espace public

Réactions :

Faire le lien avec une fiche qui aborde les plantations sur les espaces publics.

Ou il pourrait s'agir d'un lot 0 : action à réaliser rapidement sans activer de grands moyens.

Modifier l'intitulé : aménagement du site du Brouck.

Problème de sécurité : virage dangereux mais y a-t-il de nombreux accidents ? Placer un miroir ?

**-Fiche 15 : incitants financiers spécifiques au niveau communal en faveur des énergies renouvelables :**

Remarque : lien avec les fiches 17, 20 et 21 (utilisation rationnelle de l'énergie, groupements d'achats, formation guide énergie)

Enjeux :

- Améliorer la qualité de vie à Berloz
- Améliorer l'environnement
- Augmenter le pouvoir d'achat des ménages
- Donner l'accès à une consommation différente de l'énergie : davantage de personnes autonomes, diminution de l'empreinte écologique

Fonctions :

- Une structure pourrait jouer le rôle de trésorerie pour les ménages qui demandent une prime à la RW qui accuse un 1 an de retard voire plus dans le versement des primes
- Information à la population par un agent communal ou transcommunal qui pourrait aider à monter les dossiers, à faire le lien avec la RW, les autres services (guichet énergie, facilitateur énergie,...)
- Former des guides énergie bénévoles
- Proposer des achats groupés : commande mazout, bois de chauffage mais aussi des commandes de chauffe eau solaire par ex

Conditions :

- Elargir aux 4 communes de la future ADL
- Réévaluer le budget communal pour les avances sur primes

**Sous groupe 3 :**

**-Fiche 60 : aménagement de la place de l'église à Corswarem :**

Préalable :

La commune devrait acquérir le terrain qui appartient à un privé et qui est à bâtir. Actuellement le propriétaire en laisse gratuitement l'usage.

Enjeux :

- Créer un centre de village
- Impulser de la convivialité

Fonctions :

- Espace culturel modulable : accueil de spectacles, cirques,... avec installation de pré équipements en électricité, eau
- Espace de jeux pour les enfants : amovibles pour les autres activités en lien avec le futur lotissement
- Construction de logements intergénérationnels ; ceux-ci permettraient de refermer l'espace et de créer un effet de place de village

## Développement rural - Berloz

Conditions :

- La commune doit en être propriétaire
- Maintenir un espace de parking pour les paroissiens (+/- 20m sur 2 m de large)

Idées d'aménagements :

- Créer une place semi fermée par l'église, la ferme et les logements en tenant compte du futur lotissement et du sentier à réaménager

### **-Fiche 18 : mise en place d'une coopérative pour financer le projet « éoliennes »**

Préalable :

Résultats de l'enquête parue dans le Berl'info :

A la question : seriez-vous prêt à participer à la mise en place d'une coopérative ?

50 réponses ont été rentrées qui se déclinent :

- 43% oui en prenant des parts de la société soit 22 personnes
- 21% oui en prenant des parts et en participant à la récolte de fonds soit 10 personnes
- 19% oui en participant à la récolte de fonds soit 9 personnes
- 17% non soit 9 personnes

Enjeux :

- Développement durable dans une perspective citoyenne
- Participation privé/public qui après un temps de retour pourra investir dans d'autres projets DD

Conditions :

- Mettre rapidement en place un GT pour baliser l'action
- Recontacter la population avec des propositions bien définies : fonctionnement de la coopérative, montant des parts, organisation

Les membres CLDR intéressés à participer à un GT de préparation dans les 3 semaines à venir sont:

Yves Degueldre, Yves Legros, Jacques Bertho, Paul Jeanne, Françoise Lenart, Vivianne Es, Béatrice Moureau, Jeanne-Marie Burton, Roger Toppet, Michel Jadoul, Jean Zwaenepoel, Michel Zwaenepoel, Michael Deprez, Alain Happaerts .

Invitation distribuée pour une visite du parc d'éoliennes à Villers-le-Bouillet le samedi 27 octobre à 14h00.

## V. Divers

Face à la défection de certains membres, la question des dates de réunion a été posée.

Apparemment, certaines personnes sont découragées. Pour elles, on ne voit pas suffisamment d'évolution concrète.

Nous convenons qu'il est effectivement nécessaire d'expliquer ce qui se fait, le processus de l'opération.

## Développement rural - Berloz

La page du site internet communal sera mise à jour, un article paraîtra dans le prochain Berl'info avec les coordonnées des membres.

Il est également rappelé le rôle des membres de la CLDR qui sont représentants de la population.

**Prochaine réunion de la CLDR le 23/10/07.**

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Jocelyne Van Lierde (Fondation rurale de Wallonie)

---